

# PLAN STRATÉGIQUE 2017-2021 – TABLEAU SYNOPTIQUE



<b>MISSION</b>	Répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable.		<b>VISION</b>	D'ici 2021, être le chef de file en habitation, reconnu pour son engagement dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du Québec et pour ses partenariats avec les collectivités.		<b>VALEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité du service</li> <li>• Innovation</li> <li>• Cohérence</li> <li>• Collaboration</li> </ul>	
<b>ENJEUX</b>	<b>ENJEU 1</b> Le positionnement stratégique de la Société et de son offre de services.		<b>ENJEU 2</b> Une réponse adéquate aux besoins variés des citoyens et des collectivités.		<b>ENJEU 3</b> Une transformation axée sur la performance.			
<b>ORIENTATIONS</b>	<b>ORIENTATION 1</b> Assurer le leadership en habitation.		<b>ORIENTATION 2</b> Améliorer la qualité de vie des citoyens.	<b>ORIENTATION 3</b> Assurer le développement et l'innovation en habitation.	<b>ORIENTATION 4</b> Revoir les façons de faire dans une approche d'amélioration continue.	<b>ORIENTATION 5</b> Développer la culture organisationnelle en misant sur les valeurs de la Société.		
<b>OBJECTIFS</b>	<p><b>1.1 Renouveler l'offre de services.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Trois nouveaux services d'information et d'accompagnement pour répondre aux besoins des citoyens</li> <li>• 2021 – Indice de la satisfaction de la clientèle sur l'offre de services d'au moins 8 sur 10</li> </ul> <p><b>1.2 Enrichir les connaissances en habitation au Québec.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 100 % des actions du Plan de développement des connaissances en habitation 2018-2021 réalisées</li> <li>• 2021 – Publication annuelle de 17 portraits régionaux sur les conditions d'habitation des ménages et les interventions de la Société*</li> </ul> <p><b>1.3 Établir des partenariats stratégiques en habitation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019 – 2 tables de concertation permanentes avec des acteurs en habitation mises en place</li> <li>• 2021 – 3 partenariats stratégiques formés avec des acteurs gouvernementaux</li> </ul>		<p><b>2.1 Accroître le soutien aux ménages.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Augmentation de 25 % du nombre de nouveaux ménages aidés par rapport à 2017*</li> </ul> <p><b>2.2 Ajuster les interventions aux besoins évolutifs et variés des citoyens et des collectivités.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 100 % des programmes actifs révisés sur une base quinquennale*</li> </ul> <p><b>2.3 Simplifier l'accès aux services pour les citoyens.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Réduction du nombre de démarches nécessaires pour obtenir de l'information sur tous les services à une seule</li> </ul>	<p><b>3.1 Mettre en place les conditions assurant la qualité et la pérennité du parc immobilier.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Amélioration de la cote de tous les immeubles du parc de logements publics classés « D » ou « E » en décembre 2017 à une cote de « C » ou mieux</li> <li>• 2021 – Bilan de santé des immeubles réalisés pour 25 % du parc de logements locatifs subventionnés privés (coops et OSBL)</li> </ul> <p><b>3.2 Stimuler l'innovation en habitation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 4 nouveaux projets innovateurs en habitation soutenus</li> </ul>	<p><b>4.1 Améliorer la performance de l'organisation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Amélioration de 25 % du score du diagnostic de performance organisationnelle par rapport à 2017</li> </ul> <p><b>4.2 Consolider les réseaux de mandataires.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 – Ratification de contrats de performance axés sur les résultats pour les réseaux de mandataires</li> </ul>	<p><b>5.1 Mobiliser le personnel dans la démarche d'amélioration.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Indice de mobilisation du personnel dans la zone de progression, soit entre 7,0 et 7,9*</li> <li>• 2021 – 80 % du personnel considérant avoir l'expertise pour réaliser son travail</li> </ul> <p>* Des modifications ont été apportées au libellé de cet indicateur.</p>		

Note : Des précisions ont été apportées aux libellés des indicateurs des objectifs 1.2, 2.1 et 2.2.

Les choix stratégiques de la Société prennent en compte les principes d'occupation et de vitalité des territoires ainsi que de développement durable.